

# Dossier spécial

## Journée ZABR 2016

### L'observation sociale des territoires fluviaux (1ère partie)

#### MEANDRE, partenaire

MEANDRE attache une importance particulière non seulement à la production scientifique mais aussi et surtout aux relations, interactions, passerelles, connivences entre le monde de la recherche et celui des praticiens.

C'est la raison pour laquelle MEANDRE était partenaire de cette journée (novembre 2016, Avignon), que la Lettre a été présentée aux participants et que je restitue, inévitablement partiellement, les exposés et interventions de cette manifestation.

#### La ZABR, le GRAIE et la recherche

La Zone Atelier Bassin du Rhône ([ZABR](#)) rassemble 20 établissements de recherche, qui abordent par différentes disciplines, les interactions entre le milieu fluvial et périfluvial rhodanien et les sociétés qui se développent sur le bassin versant. Elle est le support de programmes de recherches pluridisciplinaires destinés à apporter des éléments pour l'aide à la décision publique en matière de gestion durable des cours d'eau et de leurs bassins versants.

La ZABR est labellisée « Zone Atelier » par le CNRS depuis 2001 : sa spécificité consiste à mener ses programmes de recherches sur des « sites ateliers ». Elle est structurée en GIS, Groupement d'intérêt Scientifique. Il s'agit d'un dispositif scientifique d'observation tourné vers les acteurs du territoire, qui bénéficie ainsi de nombreux partenaires opérationnels.

La ZABR dispose d'une structure d'animation/valorisation, pilotée par le [GRAIE](#), le Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau.

La Lettre MEANDRE se fait régulièrement l'écho des publications du GRAIE, dans les domaines de la gestion des eaux pluviales et de la gestion des milieux aquatiques. Voir par exemple la [brochure](#) « Le suivi scientifique de la restauration hydraulique et écologique du Rhône », bilan du programme RhôneEco (mai 2016)

Cette journée du 7 novembre avait pour ambition de présenter les résultats de 10 ans de recherche et de « Souligner leur intérêt pour la gestion des territoires de l'eau », sur l'un des axes de recherche de la ZABR, celui de l'observation sociale du fleuve et la question de la gouvernance.

Un séminaire scientifique, intitulé « Le Rhône questionné par les sciences humaines et sociales au sein de l'OHM vallée du Rhône », s'est déroulé en mars 2016. Le [recueil des interventions](#) est téléchargeable.

*Des programmes de recherche sur des « sites ateliers »*



## Un élégant plaidoyer pour les sciences humaines et sociales (SHS)

Philippe Ellerkamp, président de l'Université d'Avignon, géographe, a introduit cette journée par un vibrant plaidoyer pour les sciences humaines et sociales.

*« Les sciences humaines et sociales sont sous-exploitées en terme de consultation par les pouvoirs publics ».*

- Il a dit sa satisfaction pour la façon militante dont les SHS étaient positionnées dans le programme de cette journée.
- Il a dit combien les SHS étaient – financièrement – maltraitées, sous-évaluées par les médias (qui sollicitent peu le monde de la recherche), sous-exploitées en terme de consultation par les pouvoirs publics.
- Que l'utilité sociale des SHS soit si peu reconnue constitue une situation regrettable et injuste, alors que ces sciences sont capables d'ausculter et de penser la complexité humaine, dans un monde qui en a bien besoin.

Que les SHS portent une petite part de responsabilité dans cette situation n'est pas impossible [là, c'est moi qui parle], mais Philippe Ellerkamp a évoqué la profonde restructuration en cours des institutions, l'important mouvement de rapprochement visant à repenser l'utilité de la recherche, à replacer cette recherche dans l'action. Car celle-ci ne doit pas se cantonner à la conservation des savoirs. Il faut développer « la pensée dans l'action, et des perspectives de l'action dans la pensée ».

Bref, et en toute modestie, des propos qui confortent les positions défendues dans ces colonnes...

## De l'utilité des sciences humaines et sociales selon quatre perspectives

L'originalité – et la richesse – de la journée est d'avoir présenté la capacité des SHS à observer, mais aussi à gérer, les territoires fluviaux, selon quatre points de vue :

1. Contextualiser et spatialiser l'action sociale
2. Etudier les politiques publiques et leurs effets
3. Décrypter les jeux d'acteurs
4. Inscrire les bases de démarches participatives

Pour chaque point, les organisateurs présentaient de façon très concise les hypothèses qui fondaient la problématique de recherche ainsi que les principales avancées obtenues, puis deux éclairages scientifiques étaient proposés, complétés par un retour d'acteur public ou privé du territoire, pour illustrer comment les connaissances des SHS sont mobilisées. Une méthode de restitution dont bien des programmes de recherche pourraient avantageusement s'inspirer, pour faciliter l'accès des praticiens aux résultats de la recherche...

## Les sciences humaines et sociales permettent de contextualiser l'action sociale observée

L'hypothèse posée par cette problématique était celui de l'« Intérêt d'avoir un regard diachronique pour comprendre l'histoire en marche et faire des recommandations ».

Au terme des recherches menées dans le cadre de la ZABR, les chercheurs avancent que « Les SHS permettent de comprendre la construction successive des territoires de l'eau et de voir leur interaction avec d'autres découpages territoriaux de l'eau ».

Emeline Comby est l'auteur d'une [thèse](#) de géographie et aménagement soutenue fin 2015, intitulée « Pour qui l'eau ? Les contrastes spatio-temporels des discours sur le Rhône (France) et le Sacramento (Etats-Unis) ».

**Une géo-  
histoire des  
aménagement  
s du Rhône (de  
1945 à nos jours) :  
quelles (dis)  
continuités ?**

*Sur le Rhône,  
l'année 2003 est  
une rupture socio-  
environnementale,  
qui s'est maté-  
rialisée par la  
signature du Plan  
Rhône.*

**Habiter la rivière  
Ain**

Ce travail s'inscrivait dans le programme de recherche « DISRUPT-RHONE : Les discours de la rupture sur le Rhône français (1945-2013) » (voir la [fiche résumé](#) de ce programme).

Dans sa présentation de novembre, elle nous a fait toucher du doigt son colossal travail d'analyse de la presse entre 1945 et 2013 afin de « reconstruire des récits du Rhône », car ce corpus de centaines d'articles (1 079 articles du Monde), traité avec une grande rigueur scientifique et des outils pointus, « offre un regard rétrospectif pour appréhender des discontinuités exogènes et endogènes, des contraintes statiques et dynamiques et des trajectoires ». E. Comby montre qu'au fil des ans, sur des périodes identifiées avec précision, la façon de parler du Rhône évolue, des thèmes surgissent, perdurent plus ou moins longtemps, s'éclipsent (barrage, inondation, navigation, pollution aux PCB, etc.).

L'intérêt de l'exercice vaut évidemment de ce qu'il nous dit de nos représentations du fleuve et de la façon dont des politiques ou des préoccupations régionales et nationales, ou même européennes ou mondiales, influent sur l'émergence d'un « problème social » (c'est-à-dire lorsque la société identifie un problème comme tel et qu'il est mis sur l'agenda politique). « Derrière des aménagements, il y a toujours des priorités économiques ».

Dans sa thèse, E. Comby a cherché à reconstruire a posteriori des trajectoires fluviales, puis à questionner différents types de ruptures et enfin à cerner comment des logiques à des échelles plus larges jouent un rôle sur le fleuve.

Les discours de la rupture sur le Rhône sont au cœur du programme de recherche précité. Par exemple, « L'année 2003 est ainsi présentée comme une rupture, semblable à celle qui a précédé de la crue de 1856. Cette rupture socioenvironnementale a poussé les acteurs à redéfinir leurs objectifs de gestion et à reconsidérer leurs actions dans une perspective plus intégrée et durable, qui s'est matérialisée par la signature du Plan Rhône en 2007 ». « Or, depuis plus de trente ans, les sciences humaines et sociales ont pris pour objet d'étude les ruptures ou les discontinuités spatiotemporelles, qui procèdent ou entraînent des crises. Cette focale sur la rupture présente l'intérêt de se fixer sur le basculement : la crise devient un moment d'effervescence, une fenêtre vers des changements ».

Si la thèse d'E. Comby vous semble un pavé un peu trop chronophage, je vous suggère l'[article](#) « Raconter la crise : les extrêmes hydrologiques au prisme de la presse locale (Drôme) » (2011), qui illustre bien la méthode et l'intérêt des résultats obtenus. « En dépit de la qualité inégale de l'information véhiculée par la presse, elle apparaît comme une source pertinente pour étudier des communautés locales et mieux cerner les enjeux territoriaux ».

Voir également « Les discours de presse sur les reconquêtes du Rhône lyonnais (Le Progrès, 2003-2010) » ([article](#) payant, 3€), dans la revue Géocarrefour (N°88 de 2013, dont le titre « Encre les eaux courantes. Quelles méthodes pour analyser les discours ? » laisse augurer de l'intérêt des articles de ce numéro, dont l'[article](#) « Raconter l'inondation : quand les récits de catastrophes se font mémoire du risque », qui propose « d'étudier les potentialités pratiques de la notion de mémoire »).

La seconde présentation était celle d'Yves-François Le Lay, « Habiter la rivière d'Ain », titre d'un programme de recherche soutenu financièrement par EDF et l'Agence de l'Eau RMC. Participaient à ce programme des géographes, des historiens, un ethnologue.

La recherche a porté sur la rivière d'Ain (Jura et Ain) dans son ensemble, en s'intéressant aux relations entre la rivière et la communauté riveraine. Les chercheurs voulaient savoir notamment « Dans quelle mesure les discours des élus et des acteurs de la CLE sont-ils représentatifs de la diversité de la population ? ».

Plusieurs approches complémentaires ont été mises en œuvre : une analyse de la presse quotidienne régionale, une analyse de sources historiques des campagnes d'entretiens semi-directifs.

*Sur l'Ain, la recherche identifie un nombre plus important que prévu d'« espaces vécus » par les habitants riverains.*

Yves-François Le Lay a expliqué que « les gens de l'amont parlent de l'amont », mais pas de l'aval. Ils perçoivent les 5 barrages (situés dans la partie médiane encaissée de la vallée) comme un espace dégradé. Autour du Lac de Vouglans (l'une des 5 retenues), les gens parlent de tout le linéaire de la rivière et ils apprécient les barrages (Vouglans est un « spot » touristique important). Par contre, l'aval (notamment la confluence) est perçu comme un espace dégradé. Les gens de l'aval enfin ont bien une vision complète du linéaire, mais ont un point de vue très positif sur le site de la confluence, les barrages n'étant pas perçus comme des spots de première importance.

Et donc de s'interroger sur le nombre d'espaces vécus ? Si l'a priori des chercheurs étaient de conjecturer un amont / un aval, la réalité s'avère plus complexe, car il faut rajouter, comme espaces vécus, celui du secteur du lac de Vouglans, mais aussi le secteur des barrages, et même un cinquième, celui du projet de barrage à la confluence.

Prendre conscience de la pluralité et de la diversité des « espaces vécus », voilà qui modifie sérieusement la donne lorsque l'on veut communiquer vers les populations riveraines et les impliquer dans la gestion du cours d'eau, ou pour le moins dans les processus de concertation !

Cette analyse des représentations a également porté sur la façon dont les différents acteurs expliquent les « dégradations » observées, qui elles mêmes ne sont pas perçues ou hiérarchisées de façon unanime (les pêcheurs s'inquiètent d'abord des algues vertes, les gestionnaires de l'érosion des berges...). Là où les pêcheurs pointent du doigt l'agriculture, les gestionnaires évoquent les barrages et les riverains la surfréquentation touristique...

Pour l'équipe de recherche, « La caractérisation des attentes et de la demande de la société, ainsi que de ses références (imaginaire et mémoire) permettra notamment de mieux orienter les stratégies du SAGE ou encore de mieux préparer la population lors des opérations de restauration physique. En effet, passer de l'action publique classique (davantage top-down) à la gouvernance de l'eau, cela consiste à adopter des modalités d'action et de prise de décision plus partenariales, plus interactives et plus flexibles. La gouvernance de l'eau, c'est surtout la capacité à mettre en œuvre des partenariats efficaces entre les différents acteurs ».

Pour une présentation de ce programme, voir sa [fiche résumé](#).

Jean-Baptiste Chemery, du cabinet Contrechamp, a présenté les « Pratiques d'un consultant en sciences sociales entre recherche et action ».

**Pratiques d'un consultant en sciences sociales entre recherche et gestion**

J.B. Chemery avoue une « réelle appétence » pour les synthèses des travaux de recherche, les grilles de lecture ou les typologies qu'ils fournissent, les travaux de terrain, en même temps qu'il constate « un repérage et un accès difficile » de ces travaux. Et puis, « il ne suffit pas de lire, il faut aussi rencontrer les chercheurs », mais il regrette un « déficit d'échanges directs ». Car l'un des obstacles à surmonter est la difficile compatibilité entre les attentes fortes des praticiens en matière de préconisation (de la part de la recherche) et les précautions appuyées des chercheurs vis-à-vis de ces injonctions (crainte notamment d'une instrumentalisation de leurs travaux).

*« Il ne suffit pas de lire, il faut aussi rencontrer les chercheurs ».*

Un travail manque souvent entre praticiens et chercheurs sur ce que les premiers peuvent faire des résultats des seconds, mais les temporalités très différentes entre chercheurs et consultants constituant un frein majeur. J.B. Chemery se définit modestement plutôt comme un « butineur » des travaux de recherche, et un « bricoleur » en terme d'exploitation et de valorisation de leurs résultats.

Mais il manque très clairement des « lieux de médiation ». Si les consultants en sciences sociales peuvent être des « passeurs », de tels bureaux d'étude sont rares.

## Les sciences humaines et sociales permettent d'étudier la conduite et les effets attendus et inattendus des politiques publiques

Deux hypothèses fondaient le second thème de la journée :

- L'intérêt de comprendre les mécanismes inhérents à une gestion intégrée de l'eau
- L'intérêt de comparer des processus sur plusieurs bassins versants pour des enseignements génériques

Pour les chercheurs, les travaux réalisés permettent d'une part de prendre du recul sur les défis des politiques mises en œuvre et, d'autre part, d'identifier des leviers pour améliorer le couplage entre politiques publiques environnementales et de développement territorial.

### **La territorialisation de la politique de l'eau sur le bassin versant de la Drôme**

L'intervention de Sabine Girard s'intitulait « La territorialisation de la politique de l'eau sur le bassin versant de la Drôme : les enseignements d'une analyse rétrospective ». S. Girard est chercheuse à IRSTEA, auteur d'une [thèse](#) de doctorat en géographie (2012) : « La territorialisation de la politique de l'eau est-elle gage d'efficacité environnementale ? Analyse diachronique de dispositifs de gestion des eaux dans la vallée de la Drôme (1970-2011) ».

Cette chercheuse « s'intéresse aux évolutions des pratiques de gestion de l'environnement sous la double influence de l'écologisation et de la territorialisation des politiques publiques ». Dans sa thèse, « elle montre l'actualité et la pertinence de la démarche de la monographie diachronique dans l'étude des processus d'interface entre nature et société ».

*« La politique de l'eau est de plus en plus environnementale et de plus en plus territorialisée ».*

Dans sa présentation, elle a insisté sur un double constat : la politique de l'eau est de plus en plus environnementale et de plus en plus territorialisée, avec le pari que cette territorialisation (contrats de rivière, SAGE) permet une meilleure gestion de la ressource et des milieux. Territorialisation signifie différenciation des modes d'agir selon les contextes locaux, transfert des responsabilités de l'action de l'Etat vers de multiples centres de décisions, production/modification des territoires. Contrats et SAGE « créent de nouveaux territoires », les projets de gestion de l'eau sont aussi des projets de territoire.

Sabine Girard a rapidement présenté l'approche qu'elle met en œuvre dans sa recherche – la monographie diachronique – et les modes de représentation / interprétation des résultats de cette approche (dont la frise chronologique).

Plusieurs publications sont disponibles pour aller plus loin dans ses travaux. Je citerai notamment l'[article](#) : « En quoi les dispositifs territoriaux de la gestion de l'eau peuvent-ils être efficaces » (co-signé avec A. Riviere-Honegger), rédigé à partir de l'exemple de la gestion de la rivière Drôme, ou, plus complet, l'[article](#) « Les ressorts territoriaux de la gestion de l'eau sont-ils gages d'efficacité environnementale ? ».

Pour une [liste complète](#) des travaux de S. Girard.

### **Regard sur le Plan Rhône : de l'intérieur vers l'extérieur d'une politique de développement durable**

Seconde intervention de cette session était celle de Carole Barthélémy et Emeline Comby, « Regard sur le Plan Rhône : de l'intérieur vers l'extérieur d'une politique de développement durable ». C. Barthélémy est sociologue, spécialisée en sociologie de l'environnement, à l'université Aix-Marseille.

Cette recherche « se proposait de questionner la notion de « développement durable » à l'œuvre dans le Plan Rhône ».

La recherche a été conduite en « analysant « l'intérieur » et « l'extérieur » du Plan Rhône », analyse qui a porté sur « d'une part, l'élaboration et la conduite du Plan Rhône et d'autre part, comment les actions réalisées en son nom ont été diffusées et médiatisées ». L'hypothèse des chercheurs était de « montrer les décalages entre l'engagement des acteurs dans cette politique et ce que les médias locaux en ont donné à voir et à en prendre connaissance ».

Ce travail repose donc sur une analyse croisée entre sociologie (C. Barthélémy) et géographie (E. Comby). L'enquête sociologique s'intéresse « à la manière dont les acteurs en parlent [du Plan Rhône] dans l'exercice de leurs fonctions » et l'approche géographique est une approche rétrospective, par l'analyse des discours (la presse régionale). L'intervention a mis l'accent sur trois résultats majeurs de cette recherche, « trois formes de relations sociales générées par le Plan Rhône ». La première forme est celle de « la négociation », la seconde celle du « désaccord », la troisième celle de la « collaboration »

*Des décalages entre le discours des acteurs du Plan Rhône et celui des médias.*

La recherche a mis en évidence des décalages entre le discours des acteurs du Plan Rhône (recueillis à travers des entretiens) et celui des médias. Ce que relaient largement ces derniers, c'est le vécu des riverains et des élus locaux, pas le travail de concertation et de participation des nombreux acteurs à la construction et au pilotage du Plan. Les médias privilégient également le thème des inondations (les articles consacrés au Plan Rhône dans La Provence ou le Dauphiné concernent à plus de 70% le sujet des inondations).

Pour finir, les chercheurs constatent que si le Plan Rhône se rattache bien à la notion de gestion intégrée, il est moins calé sur celui de développement durable (pas d'ajustement bien net entre les piliers du développement durable et les différents axes du Plan).

*Les enseignements de la recherche pour l'action publique*

La dernière intervention de cette seconde cession fut celle de Christelle Duc et portait sur « Les enseignements de la recherche pour l'action publique ». C. Duc est chargée de Mission Interrégionale Plan Rhône. Elle juge les travaux réalisés indispensables pour aider à mettre en œuvre et piloter les politiques publiques, qui, en l'espèce sont des démarches complexes, à l'articulation entre gestion de l'eau et développement des territoires.

C. Duc a regretté l'absence d'évaluation du CPIER 2013-2016 (l'outil financier du Plan Rhône), par manque de crédit. La recherche et ses résultats peuvent nourrir les démarches d'évaluation, sans se substituer à ce type d'exercice.

Elle a beaucoup insisté sur la nécessité de favoriser les rencontres chercheurs/gestionnaires, trop rares. Elle a reconnu le manque de réflexion sur le « comment » traduire les résultats de la recherche à des fins plus opérationnels, vers les gestionnaires.

## Journée ZABR 2016

### L'observation sociale des territoires fluviaux (2ème partie)

#### MEANDRE, partenaire

MEANDRE attache une importance particulière non seulement à la production scientifique mais aussi et surtout aux relations, interactions, passerelles, connivences entre le monde de la recherche et celui des praticiens.

C'est la raison pour laquelle MEANDRE était partenaire de cette journée (novembre 2016, Avignon), que la Lettre a été présentée aux participants et que je restitue, inévitablement partiellement, les exposés et interventions de cette manifestation.

Je ne prétends pas résumer rigoureusement les interventions. Dans l'esprit de la Lettre MEANDRE, je vous livre quelques éclairages marquants (de mon point de vue) pour vous donner l'envie (ou la possibilité de mesurer l'intérêt pour vous) de prendre connaissance des publications relatives aux différents programmes de recherche.



Le [recueil](#) des supports des interventions est disponible sur le site du GRAIE

#### Les sciences humaines et sociales se saisissent de controverses pour décrypter les jeux d'acteurs

Sur ce troisième thème de la journée, les chercheurs avançaient deux hypothèses :

- L'analyse des controverses met en évidence des espaces de débat.
- Les débats permettent de travailler sur les systèmes de gouvernance, les enjeux de connaissances sur le fleuve et son bassin versant et d'apprécier la façon dont elles sont partagées.

Les travaux réalisés ont permis notamment de :

- Capitaliser la connaissance des processus pour tendre vers une co-construction de recherches et d'actions, et anticiper les blocages.
- Donner des pistes pour faire évoluer les modalités de gouvernance.

Ce troisième temps de la journée s'orientait donc vers des dimensions de plus en plus proches de « l'action ».

## Analyse de la gouvernance transfrontalière du Rhône

Christian Bréthaut, de l'Université de Genève, a été le coordinateur scientifique du projet GOUVRHÔNE (2012-2015), dirigé par Géraldine Pflieger. Ses travaux portent notamment sur l'analyse des politiques de l'eau et des problématiques de gestion des fleuves transfrontières.

Le programme franco-suisse GOUVRHÔNE s'est intéressé à la gouvernance transfrontalière du Rhône, du Léman à Lyon. Il était financé par l'Office Fédéral de l'Environnement (suisse donc), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la DREAL Rhône Alpes, les cantons de Genève et de Vaud ainsi que par les Services Industriels de Genève (gestion des barrages suisses) et Electricité de France. Ce travail de recherche s'inscrivait dans le contexte de libéralisation de l'électricité et du changement climatique et visait à « analyser les modalités actuelles de gestion du fleuve et de mieux comprendre les enjeux et leur évolution » : fonctionnement des mécanismes de gouvernance, régulation des rivalités d'usage, capacités d'adaptation aux changements du cadre institutionnel, propositions pour l'évolution des modalités de gouvernance.

La recherche a d'abord porté sur une « Relecture historique du cadre de gouvernance », en cherchant notamment à savoir dans quelle mesure la dimension transfrontalière est prise en compte ou pas. En Suisse comme en France, le fleuve a longtemps été considéré « comme un outil de production », avec peu d'acteurs responsables de sa gestion opérationnelle. De 1870 à 1970, les « usagers » du fleuve sont exclusivement les hydroélectriciens et il n'existe pas d'accords transfrontaliers. De 1970 à 2000, la situation se complexifie un peu : de nouveaux usagers apparaissent (les producteurs d'énergie nucléaire) et d'autres émergent, quoique très modestement (les administrations publiques responsables pour la préservation de l'environnement). De plus, des accords transfrontaliers se signent, mais sur une base sectorielle. Depuis 2000, le cadre de gouvernance se complexifie nettement plus, dans une « tentative de définir de nouveaux mécanismes institutionnels à l'échelle transfrontalière entre autorités publiques ».

La recherche identifie les « facteurs déclencheurs » qui provoquent la nécessité de discuter des questions de coordination transfrontalière (par exemple, le manque de coordination amont-aval pour le refroidissement de la centrale nucléaire du Bugey en 2011, ou les difficultés rencontrées lors de la réalisation d'une opération hydroélectrique complexe, telle que la chasse sédimentaire au barrage suisse de Verbois en 2012). « Ces dernières années s'illustrent par la récurrence de lacunes de coordination et de tensions au sein de la configuration d'acteurs ».

Le programme a également défini différents scénarios climatiques permettant d'évaluer l'évolution du fleuve et de ses effets en termes de rivalités d'usage de la ressource.



C. Bréthaut propose trois modèles de gouvernance, trois propositions de piste d'adaptation, en précisant les avantages et les inconvénients de chacune : un modèle d'intégration (à l'image de ce qui existe sur le Rhin), un modèle monofonctionnel, un modèle polycentrisme (cohabitation de plusieurs centres de décision formellement indépendants les uns des autres : le modèle actuel sur le Rhône transfrontalier).

Les résultats de cette recherche « nourrissent actuellement les débats diplomatiques » entre la France et la Suisse.

De C. Bréthaut, je vous invite à lire « [Analyse des facteurs](#) contribuant à l'émergence d'une nouvelle gouvernance transfrontalière de l'eau: le cas du Rhône », qui est un chapitre de l'ouvrage collectif « Le Rhône, entre nature et société », paru en 2015 (publié par l'Editeur Archives de l'Etat du Valais ; voir la [page](#) du site aqueduc pour une présentation de ce livre).

Le [rapport](#) du projet GOUVRHÔNE est également en ligne. Voir également la [liste](#) des différentes publications produites durant ce programme (toutes ne sont pas d'accès public).

## **Les pratiques fluviales à l'épreuve des risques de pollution**

La seconde intervention de ce thème – Les pratiques fluviales à l'épreuve des risques de pollution – était faite à deux voix : Gilles Armani (consultant anthropologue) et Christelle Gramaglia (IRSTEA Montpellier, sociologue ; sa thèse de 2006 portait déjà sur des problématiques de pollution de rivière et elle est responsable actuellement du projet de recherche « Qualité des eaux du Rhône : de la mobilisation contre les pollutions à l'organisation d'un débat sur les savoirs scientifiques et citoyens » ; voir [liste](#) de ses publications). Le sujet étant plus éloigné de ceux traités par MEANDRE (et de mes compétences), je m'y attarde peu. Mais je m'autorise quelques digressions...

Ce qui a retenu avant tout mon attention, c'est la méthodologie mise en œuvre par les chercheurs en sciences humaines et sociales : l'approche qualitative (via des entretiens semi-directifs et des observations de terrain), l'étude des archives et des documents de nature diverse publiés sur le sujet, des investigations menées sur plusieurs sites le long du fleuve (ce qui permet les comparaisons) et auprès de différents acteurs, les regards pluridisciplinaires. Une méthodologie finalement assez proche de celles déjà évoquées lors des présentations précédentes de cette journée. Qui séduit par la richesse des résultats acquis, qui interroge (le consultant) sur l'ampleur du travail nécessaire pour l'obtention de ces résultats et sur leur mobilisation pour l'action.

Ceci étant, j'ai toujours le même sentiment devant une thèse de plusieurs centaines de pages en SHS (plus précisément après l'avoir lue ou parcourue) : est-il possible, sur un terrain donné, d'obtenir des résultats pertinents et « utiles » pour l'action immédiate avec un investissement humain moindre (mais avec une méthodologie rigoureuse) ? Le travail de bureau d'études est-il condamné à rester à la surface des choses ? Voir sur ce point l'intervention de J.B. Chemery (MEANDRE novembre 2016), assumant le côté « bricoleur » et « butineur » de son métier.

Dans leur intervention, G. Armani et C. Gramaglia ont évoqué le passage d'une approche du fleuve comme « hydrosystème » (année 1980, concept d'ailleurs inventé sur le haut Rhône) à celui d'un « anthroposystème » (année 2000). Or c'est bien cela que les « zones ateliers » étudient : des anthroposystème.

De G. Armani, vous pouvez lire « [Silure et PCB](#) : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel » paru en 2011. « À partir des questions qu'ils soulèvent, le silure et le PCB sont des vecteurs d'analyse de la société et révèlent des préoccupations liées aux rapports de l'homme à la nature ».

De C. Gramaglia : « [L'expertise à l'épreuve](#) d'une controverse environnementale et sanitaire : la production des savoirs et des ignorances à propos des PCB du Rhône », paru en 2014

## **Les enseignements de la recherche pour la gestion**

Cette troisième session s'est clôturée avec l'intervention de deux représentants de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. L'implication principale de l'Agence auprès de la recherche se fait à travers les « accords cadre » avec les organismes de recherche (dont la ZABR, IRSTEA, le BRGM, l'IFREMER...). De ces partenariats, l'Agence attend des « livrables opérationnels », mais aussi la participation à des journées de restitution comme celle organisée le 6 décembre intitulée « [changements globaux](#), comprendre les facteurs de résilience des cours d'eau ».

L'Agence apporte également des financements ponctuels sur d'autres projets, dont des thèses. Enfin, le comité de bassin s'est doté d'un conseil scientifique au sein duquel les SHS sont représentées.

## **Les réponses des chercheurs constituent un éclairage pour une aide à la décision.**

Pour l'Agence, la production scientifique influence les gestionnaires à deux échelles, celle des projets et celle des territoires, et plus transversalement au niveau des politiques publiques. Ainsi le programme GouvRhône (voir plus haut la session « Analyse de la gouvernance transfrontalière du Rhône ») a-t-il influencé la conduite du Plan Rhône, comme les études relatives aux chasses du Rhône ou à la perception des PCB. Les réponses des chercheurs constituent « un éclairage pour une aide à la décision » (comme par exemple les analyses coûts-bénéfices menées sur l'Ardèche dans la perspective du déplacement de camping, alternative à la construction d'une digue) et « une façon d'emmener les acteurs locaux dans l'action par une expérimentation ». Enfin, l'attention que les chercheurs portent aux actions menées sur le terrain assure

une forme de valorisation des projets auprès des différents acteurs locaux.

*« On a besoin de mieux connaître ce qui fait débat ».*

La production scientifique fournit « une meilleure compréhension des acteurs des territoires », « un éclairage sur la compréhension du jeu d'acteurs ». Elle apporte également une meilleure compréhension et permet une meilleure gestion des controverses : « On a besoin de mieux connaître ce qui fait débat ». Enfin, « la présence des chercheurs sur les territoires influence les décisions en cas de crise » : celle-ci a permis « depuis 10 ans, sur le Haut-Rhône, de prendre des décisions sur d'autres solutions que des digues ».

Concernant l'influence de la recherche sur les politiques publiques, l'Agence indique un rôle certain sur l'élaboration des documents de planification et peut-être plus encore sur les documents d'accompagnement de la mise en œuvre de ces politiques publiques (« on y parle de sociologie, comme par exemple pour les espaces de bon fonctionnement »).

*« Une attente forte de préconisations ».*

En conclusion, les représentants de l'Agence mettent en avant « une influence réelle sur la gestion » (directe sur les projets et/ou les pratiques, à moyen terme sur les documents de planification) mais « des résultats pas toujours directement appropriables par les gestionnaires ». « Il y a une attente forte de préconisations, mais on a du mal à vous faire accoucher de ces préconisations ! ».

Ils pointent également une difficulté : « des recherches en sciences sociales menées (trop ?) en parallèle des recherches en sciences dures, et inversement ». L'Agence cherche justement à intégrer plus fortement ces deux pôles, à constituer « un vrai maillage sociotechnique ».

### Les sciences humaines et sociales offrent des bases pour construire des outils participatifs

Cette dernière session s'intéressait aux outils participatifs, vis-à-vis desquels les chercheurs posaient trois hypothèses :

- Ces outils favorisent la mise en réseau des acteurs locaux
- Ils permettent de confronter savoirs scientifiques et savoirs vernaculaires par rapport à des réalités locales
- Et d'adapter des stratégies de gestion

Sur ce thème, les avancées réalisées concernent :

- Des méthodologies participatives pour collecter de la donnée diverse
- La co-construction des savoirs

*Des ateliers délibératifs pour révéler des valeurs partagées*

S. Morardet (économiste à IRSTEA) a présenté une réflexion en cours sur le renouvellement des méthodes d'évaluation. L'origine de cette réflexion réside dans les critiques faites au concept de la valeur (c'est-à-dire l'utilité que les gens retirent des biens environnementaux) dans la théorie néoclassique. Dans celle-ci par exemple, l'utilité est mesurable (la monnaie étant une bonne unité de mesure) ; les critiques avancent que les valeurs sont aussi partagées socialement, et donc non réductibles à une simple mesure en euros. Il n'y a donc pas une mesure unique de la valeur, et « Les valeurs se construisent aussi au cours des enquêtes ».

S. Morardet a expliqué pourquoi il est important de prendre en compte les valeurs partagées. D'une part les biens environnementaux sont souvent des biens publics ou communs et, d'autre part, les choix environnementaux sont « éthiques et sociaux par nature ». Il est donc nécessaire « d'inclure les multiples dimensions des valeurs dans le processus de décision ». Elle a ensuite présenté les méthodes qui permettent d'approcher les valeurs partagées (analytiques, délibératives, interprétatives, mixtes...) puis développé ses recherches sur la délibération, « échange organisé au sein d'un groupe en amont d'une prise de décision entre différentes options ». Différents types d'exercices délibératifs existent, visant à « réfléchir aux préférences » (jeux de rôles

par exemple) et « exprimer des choix collectifs ». Elle a précisé à quels moments du processus de décision utiliser la délibération, celle-ci pouvant intervenir opportunément aux différentes étapes.

Après avoir présenté un exemple d'atelier participatif, S. Morardet a dressé la liste des limites et difficultés de ce type de démarche (processus consommateur de temps et coûteux, nécessité d'un facilitateur expérimenté...) et proposé une série de conclusions, insistant sur le caractère encore « jeune » de ce domaine de recherche.

Sur le web, voir le « [Test dispositif](#) évaluation délibérative sur partage eau bassin des Gardons »

**MediATES,  
une démarche  
participative  
autour des résidus  
de médicaments :  
perceptions et  
leviers d'action**

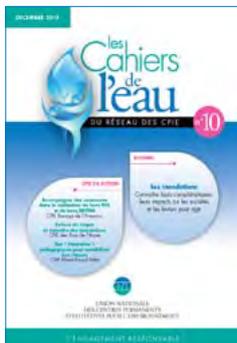
Claire Tillon (Claire Tillon Consulting) a présenté une « animation territoriale et sensibilisation à la problématique des médicaments dans l'eau », s'inscrivant dans le projet Interreg franco-suisse IRMISE Arve aval. Ce projet portait sur « l'Impact des Rejets de Micropolluants (et résidus de médicaments) Issus de Stations d'Épuration sur l'aval du bassin versant de l'Arve et la nappe du genevois et visait à « mettre en évidence des leviers d'action pour réduire la teneur de micropolluants dans l'eau »

Très éloigné des thématiques de la Lettre MEANDRE, je vous laisse découvrir ce projet par vous-même ([site](#) du GRAIE)

**Les sciences  
et recherches  
participatives  
vecteurs de  
citoyenneté : une  
approche des  
CPIE**

La journée s'est terminée par une présentation à deux voies d'Anne Lambert et Roland Roux, du [CPIE Rhône-Pays d'Arles](#) (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Pour ce CPIE, le Rhône est naturellement une entrée territoriale et thématique majeure.

Après avoir présenté le réseau national des CPIE (80 CPIE, 900 salariés), les intervenants ont insisté sur les deux « cœurs de métier » de ces structures : la sensibilisation et l'éducation à tous à l'environnement d'une part, l'accompagnement des territoires vers le développement durable d'autre part. A ce titre, les CPIE se positionnent comme des acteurs de l'eau. L'Union nationale des CPIE publie la revue les Cahiers de l'eau ([dossier du n°10](#) consacré aux inondations, [dernier numéro](#) consacré à Éducation à l'environnement et gestion de l'eau).



Les CPIE cherchent à accompagner les changements de comportement en matière d'environnement et à participer aux décloisonnements des approches classiques.

Le CPIE Rhône-Pays d'Arles et l'Union nationale construisent des partenariats avec le monde de la recherche, en premier lieu avec l'Université d'Aix-Marseille et s'intéressent tout particulièrement aux « sciences participatives dans le domaine de la biodiversité ».

A. Lambert et R. Roux ont présenté les différentes actions, récentes ou en cours, que le CPIE Rhône-Pays d'Arles mène sur le Rhône (notamment avec l'étude interdisciplinaire « Vivre près du Rhône »). Ils souhaitent renforcer ce rapprochement entre leurs actions (éducation, vulgarisation des connaissances scientifiques, accompagnement de dispositifs à jeux d'acteurs) et les travaux de la communauté scientifique. Il reste à définir les modalités de cette convergence.